

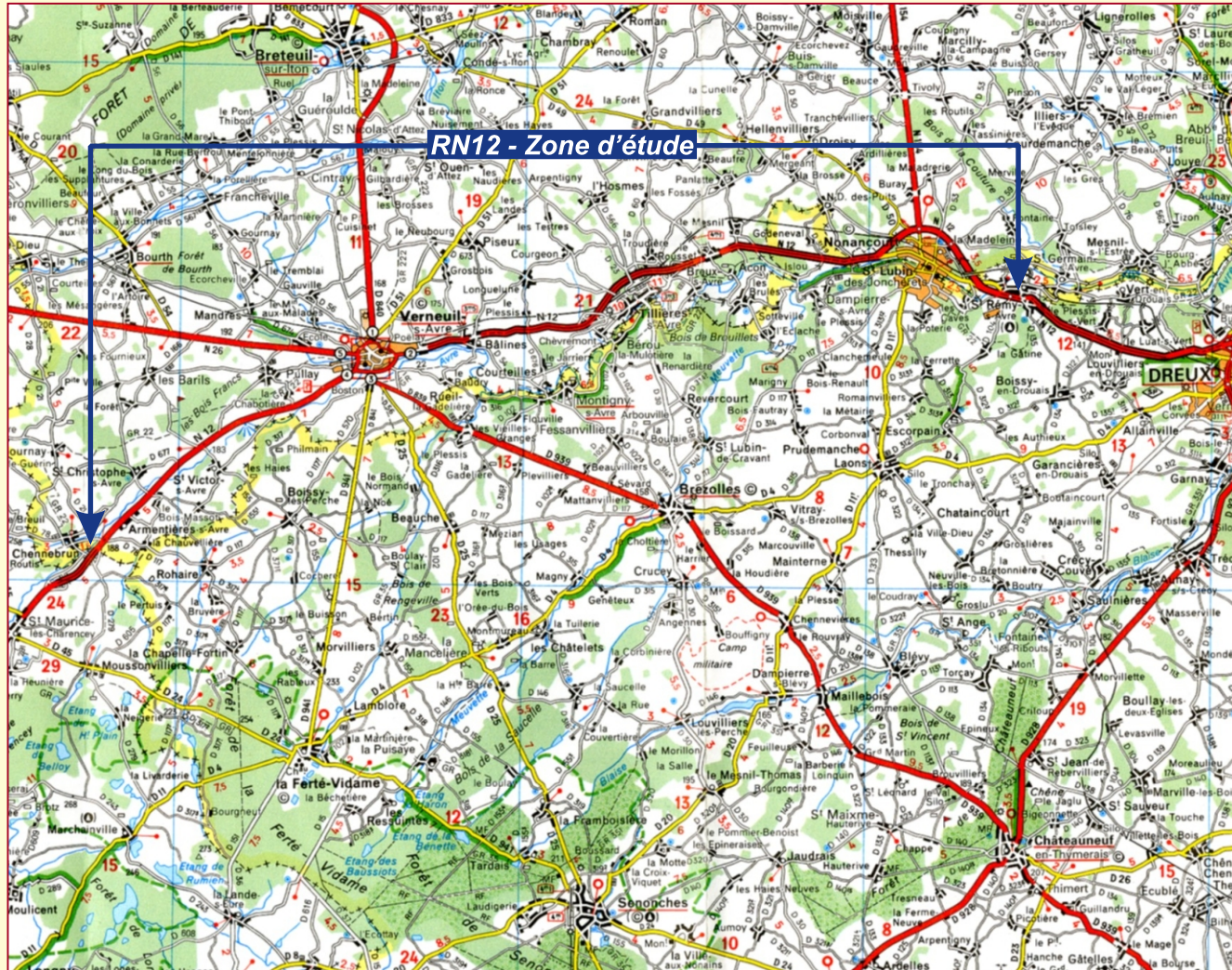
RN12 – Saint-Rémy-sur-Avre – Armentières-sur-Avre



SURE

**Démarche SURE – Réunion nationale
Paris, le 21 mai 2007**

Localisation





Démarche SURE
Réunion nationale
Paris, le 21 mai 2007

Zone d'étude



**Chaussée bidirectionnelle
rase campagne (90km/h)**

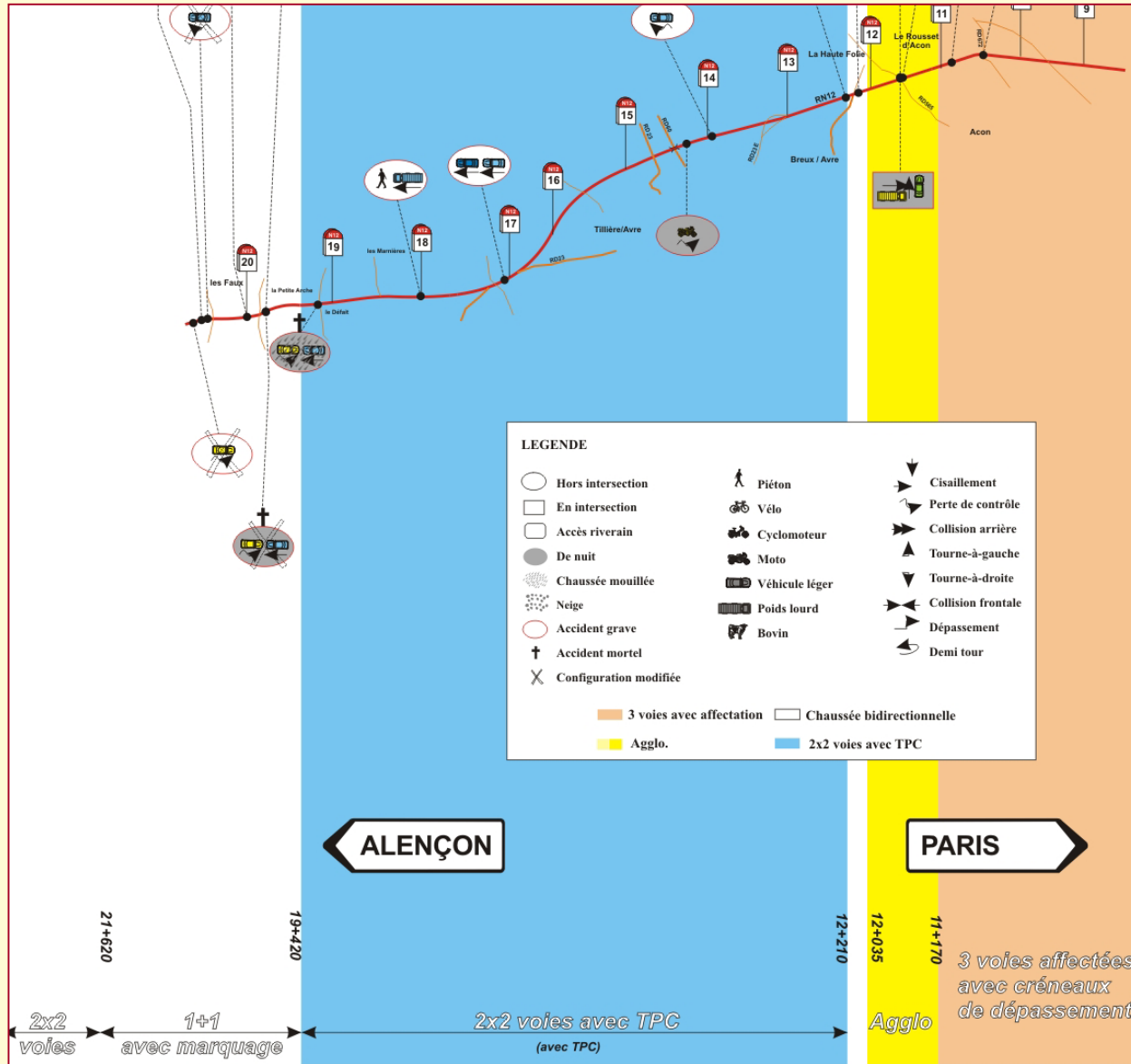


Démarche SURE
Réunion nationale
Paris, le 21 mai 2007

Les accidents

- **De 1999 à septembre 2005 : 92 accidents corporels**
- **87 procès-verbaux consultés**
- **Taux d'accidents : 7,6 (RN France : 9,1)**
- **Accidents graves : 64% (RN France : 41%)**

Répartition sur l'itinéraire



Les fiches

- **Section à 3 voies sans séparation**
- **Intersection RN12/RD53**
- **Le Gérier**
- **Agglo du Rousset d'Acon**
- **Bâlines**
- **Agglo de Verneuil-sur-Avre**
- **Intersection rue Aristide Briand**
- **Intersection RN12/VC38/RD571**
- **Section sinueuse de rase campagne**
- **Agglo d'Armentières**
- **Accotements**
- **Obstacles**
- **Intersections**
- **Accès riverains**

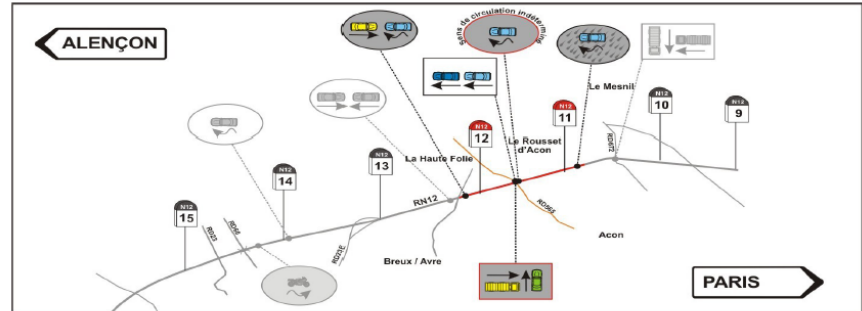
Exemple de fiche

• Problématique

• Objectifs

• Propositions d'aménagement

Agglomération du Rousset d'Acon (PR11+170 à 12+035) Fiche n°4



PROBLEMATIQUE

Cinq accidents corporels : 3 blessés graves et 6 blessés légers

- 3 pertes de contrôle
- 1 cisaillement où le chauffeur PL déclare qu'il arrive trop vite sur le feu tricolore
- 1 choc arrière au feu

Examen du site :

- Transition rase campagne – agglomération non perceptible dans le sens Dreux -> Verneuil-sur-Avre. Vitesses de traversée parfois inadaptées (dans 3 cas sur 5, la vitesse est un facteur prépondérant).
- Panneau EB10 noyé dans le décor dans un sens et loin des premières habitations dans l'autre sens
- Seul le carrefour à feux tricolores a été aménagé pour contraindre la vitesse des véhicules, soit 500m après le panneau d'entrée d'agglomération : trottoirs, aires de stationnement, cheminement piétonnier.
- Absence de trottoirs dans le reste de la traversée. A contrario, le marquage en rive donne un aspect de rase campagne. Accotements peu praticables.
- Présence d'un habitat dense et de commerces.

Carrefour à feux :

- Problème de modalité de fonctionnement des feux. En cas de remontée de file, les usagers utilisent les routes parallèles pour s'insérer à la fin au niveau du carrefour à feux, par le Nord.
- Lentilles des feux tricolores peu visibles en approche dans les deux sens, surtout par temps ensoleillé. Contraste insuffisamment souligné.
- Sur les sécantes (RD565 et VC20), feux tricolores 10 à 20 mètres en retrait de la RN12 : aucune visibilité sur les mouvements de la voie principale.
- Croisement de véhicules larges impossible sur la VC20.

OBJECTIFS

- Marquer la transition ville-rase campagne et contraindre les vitesses de traversée
- Améliorer la visibilité des feux au carrefour

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

- Côté Est, créer un effet de porte en implantant un îlot central. Rappeler l'EB10 sur l'îlot.
- Réduire la largeur des voies en bordurant les rives sur toute la traversée. Equiper les trottoirs de mobilier urbain et une végétation urbanistique.
- Carrefour RN12/RD565/VC20 : augmenter la dimension des lentilles des feux et des écrans de contraste.
- Optimiser le fonctionnement des feux tricolores.

Aide à la décision

	Aménagements proposés	Nombre d'accidents concernés	Efficacité	Nombre d'accidents évitables
Fiche 1 Section à 3 voies	Implantation DBA	10	70%	7
	Adhérence	5	40%	2
Fiches 6 et 7 Verneuil-sur-Avre	Renforcement du caractère urbain	18	50%	9
	Sécurisation des intersections			
Fiche 9 Section sinueuse RC	Accotements de sécurité	12	40%	4,8
	Signalisation des virages	6	20%	1,2
	Adhérence	6	40%	2
Fiche 11 Accotements revêtus	Accotements revêtus + marquage sonore en rive	27	40%	10,8



**Le CETE
Normandie Centre
appartient au
Réseau
Scientifique et
Technique
de l'Équipement**

